

Évaluations de la gouvernance

Le conseil évalue l'efficacité du conseil d'administration, de chaque administrateur, des présidents du conseil (président, vice-président et présidents des comités du conseil) ainsi que des comités du conseil dans le cadre d'évaluations périodiques du rendement. Le conseil approuve les objectifs de rendement annuels du président et chef de la direction et évalue sa performance au regard des objectifs et des priorités approuvés.

Évaluation du conseil d'administration

Le conseil procède à une évaluation biennale de la qualité de la gouvernance de l'organisation, laquelle englobe la performance du conseil d'administration ainsi que des présidents et des comités du conseil au cours du quatrième trimestre de chaque année impaire. L'évaluation est orchestrée par un tiers indépendant choisi par le comité de gouvernance d'entreprise et de révision. Tous les administrateurs ainsi que certains membres de la haute direction, les principaux chargés de la surveillance et la secrétaire générale sont invités à participer à ce processus. L'évaluation de la gouvernance est un point important à l'ordre du jour du séminaire de décembre, à l'occasion duquel les administrateurs et les hauts dirigeants présents prennent connaissance des résultats de l'évaluation et se penchent sur les possibilités et les contraintes qui en découlent. Par la suite, le conseil adopte un plan d'action en bonne et due forme qui répond aux priorités convenues, lequel est exécuté par le comité de gouvernance d'entreprise et de révision avec l'aide de la secrétaire générale.

Les activités d'évaluation de 2019 ont mis en évidence des points forts et des points à améliorer pour renforcer la performance de gouvernance. Les administrateurs et la haute direction ont été invités à participer afin d'établir ce qui fonctionne bien et ce qui pourrait être amélioré afin d'optimiser le rendement actuel ainsi que la culture et la dynamique du conseil. Dans le cadre de son engagement d'amélioration continue, le CA a fait un compte-rendu des conclusions et des recommandations du rapport d'évaluation et a établi des plans d'action pour faire passer la gouvernance de Co-operators au niveau supérieur. La mise en œuvre des plans d'action et des prochaines étapes fera partie des priorités du plan de travail annuel global du CA pour améliorer la performance du CA et de ses comités en 2020 et au-delà.

Évaluation des comités

L'évaluation des comités du CA se fait parallèlement à l'évaluation du CA, sur une base biennale. Tous les administrateurs peuvent participer à l'évaluation de l'efficacité des comités et des présidents des comités du conseil, dont les résultats sont communiqués au CA. En 2019, l'évaluation des comités et des présidents des comités du conseil, réalisée parallèlement à l'évaluation du CA, visait à établir les points forts et les points à améliorer pour renforcer la performance de gouvernance.

À titre de pratique exemplaire, les comités du conseil préparent un guide de référence et un plan de travail annuel qui guident l'orientation générale de leur travail, afin de bien remplir les fonctions prévues dans leur mandat respectif.

Évaluation de la gouvernance (suite)

Évaluation individuelle des administrateurs

Chaque administrateur participe au processus biennal d'évaluation individuelle des administrateurs (EIA) ayant lieu toutes les années paires. Ce processus a pour but d'évaluer et de mesurer, en collaboration avec un tiers indépendant, l'efficacité et l'apport de chacun des administrateurs. À cet effet, chaque administrateur remplit une autoévaluation et évalue le rendement de chacun de ses pairs. Le président et chef de la direction et certains membres de la haute direction y participent également afin de donner leur avis sur l'efficacité de chaque administrateur. Un résumé confidentiel des résultats, incluant des comparaisons entre les scores et des commentaires qualitatifs, est ensuite transmis à chaque administrateur. Le président du conseil en reçoit une copie et discute des résultats en privé avec l'administrateur concerné. Ensemble, ils élaborent un plan de formation et de perfectionnement individuel afin que l'administrateur puisse corriger les points à améliorer.

L'EIA a été réalisée en 2018. Des thèmes clés ont fait l'objet de discussions avec les membres du CA afin de favoriser l'amélioration continue du conseil et de chaque administrateur.

Évaluation du président du conseil d'administration

L'évaluation biennale du président du conseil a lieu parallèlement au processus d'EIA. Cette évaluation tient compte des fonctions, des habiletés voulues, des qualités personnelles et des comportements nécessaires au poste. Les administrateurs, le président et chef de la direction et certains membres de la haute direction prennent part au processus afin de donner leur avis sur l'efficacité du président du conseil. Les résultats lui sont communiqués sous forme de résumé confidentiel. Il en discute ensuite avec le comité de gouvernance d'entreprise et de révision, afin que ces commentaires puissent servir à améliorer continuellement son efficacité ainsi qu'à des fins de formation et de perfectionnement.

L'évaluation du président du conseil a été réalisée en 2018, parallèlement au processus d'EIA.